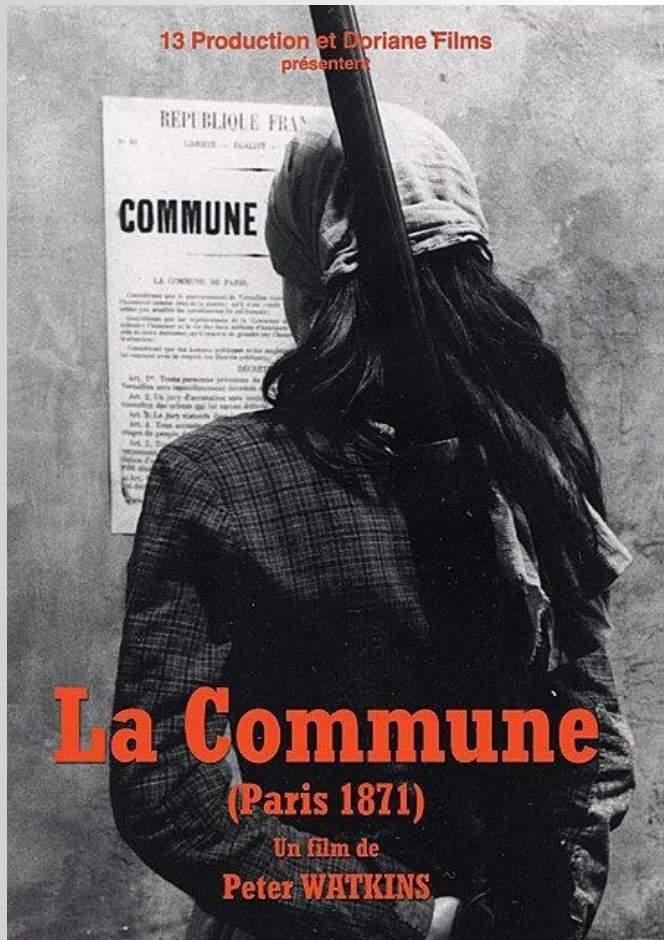


150 ans de la Commune de Paris !

Double projection pour une commémoration



À Florac à la Genette Verte

Samedi 29 mai

◆ **14h : La Commune (Paris 1871)**
de Peter Watkins, 3h30

◆ **18h30 : Les Damnés de la Commune**
de Raphaël Meyssan, 1h30

Dimanche 30 mai

◆ **14h : Les Damnés de la Commune**
de Raphaël Meyssan, 1h30

◆ **16h30 : La Commune (Paris 1871)**
de Peter Watkins, 3h30

Projections suivies d'un temps d'échange dans la salle

2€ par
séance

Réservations obligatoires au 04 66 47 18 31

La Commune de Paris, 18 Mars - 28 mai 1871, est un mouvement révolutionnaire qui en s'opposant au Gouvernement posa les bases des idéaux d'une République sociale.

Pour ses 150 ans et à l'occasion de la réouverture des cinémas venez (re)découvrir cette période méconnue et pourtant fondamentale de l'Histoire de France à travers 2 films :

◆ **Les damnés de la Commune** de Raphaël Meyssan, durée 1h30, est un film d'animation réalisé uniquement à partir de gravures et de paroles d'époque, adaptation de ses 3 BD, fruits de 10 ans de travail dans les archives.

Nous sommes emmenés sur les traces de Victorine, petite grande âme du peuple, qui s'engage à cœur perdu dans la révolution. De la prise des canons sur la Butte Montmartre jusqu'à la Semaine Sanglante, nous suivons l'épopée des Communards qui ont résisté jusqu'au bout au nom d'un idéal qu'ils pensaient plus grand que leurs propres vies.

◆ **La Commune (Paris 1871)** de Peter Watkins, durée 3h30, est un ovni cinématographique rarement diffusé que l'historien Jacques Rougerie considère « comme l'œuvre la plus accomplie sur le sujet dont elle restitue le climat avec une fidélité historique remarquable ».

Téléportés 150 ans en arrière dans le 11^e arrondissement du bouillonnant Paris avec 2 reporters d'un anachronique Journal Télévisé, nous plongeons dans l'ambiance révolutionnaire d'alors tout en critiquant le système des mass média actuel.

Modalités pratiques : Le port du masque est obligatoire lors des projections. Les conditions sanitaires limitent le nombre de personnes dans la salle (≈ une centaine) et les groupes de spectateurs (max 6 personnes) doivent être espacés.

Pour gérer ces contraintes, ne pas vous faire venir pour rien, nous vous demandons de réserver vos places.

Nous proposons 2 après-midi avec une alternance des horaires afin qu'un maximum de personnes puissent visionner ces œuvres et raviver au mieux la mémoire de La Commune.

Pour prévoir l'avenir, il faut connaître le passé.

Les ami·e·s
de La Commune

en partenariat avec :

